...ons, d'images heureuses, de trouvailles d'expressions et des morceaux lyriques excellents: l'hymne au soleil, le secret du chant, l'hymne à la nuit, la prière des oiseaux, etc. Enfin « Chantecler » se place très haut par l'idéal qu'il proclame. La satire y est déjà très saine, sévère peut-être pour l'humanité en général que les oiseaux trouvent méchante et injuste, mais excellente quand elle attaque les plus modernes de nos défauts ou de nos travers, le snobisme, l'exotisme, la mufferie, l'argot, etc. Mais surtout, par l'idéal qu'il prêche, de sincérité, d'attachement au sol natal et au devoir professionnel, préféré à tout, de vie enfin pour les autres, il constitue une prédication morale de très haute qualité.

LES CONCESSIONS ECHUES AU CIMETIERE. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

Les terrains du cimetière communal désignés ci-après vont être repris par la Ville, savoir :

1° Les terrains concédés pour 10 ans, et dont les actes sont expirés avant le 1er janvier 1911; 2° Les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er janvier 1909.

En conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains, sont priées de les faire enlever avant le 1er février prochain, à défaut de quoi, il y sera procédé d'office par des agents de la ville et les matériaux seront emmagasinés conformément à l'art. 63 du règlement du cimetière. Pour faire enlever les dites épitaphes, les intéressés devront en faire la demande, par écrit, à l'Administration municipale. Le Maire de la ville de Roubaix disposera des épitaphes emmagasinées depuis un an, si les intéressés ne les ont pas réclamées avant le 15 janvier 1911.

LA REUNION GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE D'EPARGNE. — On nous adresse le communiqué suivant :

Le Conseil de Direction se réunira jeudi prochain, 29 courant, à 4 h. 3/4 précises, en son hôtel, 6, rue du Château, pour l'examen des différentes questions à l'ordre du jour, et notamment : Bains-douches (compte-rendu des décisions de la Commission spéciale); — Habitations à bon marché (état actuel de la question); — Participation à l'Exposition du Nord de la France 1911; — Affiliation à la Fédération des Caisses de l'Est; — Réélections diverses. — A l'issue de cette séance, aura lieu la réunion générale annuelle pour exposer le compte-rendu des opérations de l'année 1910. MM. les Directeurs des succursales sont priés d'y assister.

QUELQUES JOURNAUX tentent de faire du scandale autour de pertes importantes éprouvées par des spéculateurs malheureux. Des faits de ce genre ne sont du domaine public que si le ou les intéressés n'ont pas tenu les engagements pris, et ce n'est pas le cas ici. En tout état de cause, l'incident en question n'a aucune relation avec le marché à terme de Roubaix-Tourcoing et n'a pu exercer aucun influence sur la baisse constatée ces jours derniers.

ŒUVRE DE L'ARBRE DE NOËL. — Il a été versé à la Mairie, par M. Duboisse, cafetier, la somme de vingt-trois francs 85, produit de quêtes faites en son établissement, le samedi 24 décembre, au profit de l'Œuvre de l'Arbre de Noël.

ALERTE AUX POMPIERS. — De la vapeur s'échappait, mercredi soir, vers neuf heures et demie d'une usine située dans une rue adjacente au boulevard de la République et formait comme un panache au-dessus des maisons de ce boulevard.

Un passant crut qu'il s'agissait de fumée provoquée par un incendie. Il courut au poste avertisseur d'incendie du quartier et fit donner l'alarme aux pompiers. Ceux-ci se rendirent au boulevard de la République et mis au courant de ce qui avait motivé l'alerte, rentrèrent aussitôt à la caserne du boulevard Gambetta.

Machines parlantes **ODEON** à disques artistiq. incomp., tiennent 1re place. Imm. assort. de disq. des grands artistes. Mes SCREPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 21.12. 214-7

UN ROUBAISIEN ARRETE PRES D'ARRAS. — Le nommé Germain Bouquillon, 17 ans et demi, originaire de Roubaix, dont les parents habitent rue de Beaurewart, et qui exerce tour à tour, la profession de mineur et de tailleur d'habits, a été arrêté à Pas-en-Artois, pris en flagrant délit de vagabondage.

Bouquillon avait déjà été arrêté la semaine dernière, faubourg Rouville, à Arras, et déféré au Parquet qui lui avait rendu la liberté.

ARBRE DE NOËL. — C'est demain jeudi la Fête des petits patineurs, habitués du Skating de la Grande-Rue. Au cours de la séance de l'après-midi, le Bonhomme Noël viendra procéder au tirage de la loterie de deux très jolis jouets, puis fera la distribution des jouets aux enfants sur la piste. Que les mamans se le disent.

Pendant les vacances, les enfants payeront pour l'entrée et l'accès à la piste, 0.60 aux séances du matin et de l'après-midi. 98706d

LE BRAS RATISSE. — Un ouvrier peigneur du peignage Holden, à Croix, M. Pierre Thieffry, âgé de 48 ans, demeurant à Willems, a eu, mardi matin, l'avant-bras droit pris dans son métier. M. le docteur Barroyer, mandé, a relevé des plaies par ratissage et a fait conduire le blessé à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix, où il a été admis.

ROUBAIX est la Ville de France où l'éclairage électrique coûte le moins cher. En raison des prix excessivement réduits appliqués pour l'éclairage électrique, ce dernier est aujourd'hui à la portée de toutes les bourses; il est devenu le complément indispensable d'une habitation ou d'un appartement. 98701d

LES VOLS AU PREJUDICE DE MARCHANDS DE POMMES DE TERRE FRITES. — Nous avons signalé le vol commis au préjudice de M. Constant Leclercq, cabaretier et marchand de pommes de terre frites, rue de Tourcoing, 76.

Un second vol a été commis au préjudice d'un autre marchand de « frites ». M. Georges Vandewynckèle, 27 ans, demeurant près du pont de la Vigne. Un malfaiteur lui a soustrait un pot de fer contenant dix kilos de suif fondu.

On présume que ces vols ont été commis par un homme désireux de s'installer sans frais marchand de pommes de terres frites.

Une enquête est ouverte par la police.

SUPERBES CALENDRIERS-THERMOMETRE offerts par l'Epicerie Centrale et ses succursales, à partir de mercredi 28, par achat depuis 3 fr. Cafés supérieurs, vins, spiritueux, champagnes. 98700

UN DOIGT ECRASE. — Un maçon de M. Léon Planquart, entrepreneur, Grande-Rue, 220, M. Charles Guyot, âgé de 48 ans, demeurant à Taintignies, a eu le médius droit écrasé en maniant une pierre dans la nouvelle construction de Me Duchange, notaire, rue Neuve.

M. le docteur Harlet a constaté une plaie contuse par écrasement de la phalangette du médius avec fracture mutiple et ouverte de l'os. Il lui a prescrit cinq semaines de repos.

E. WERNER, 24, rue Nationale Lille, joaillier-orfèvre. **Cadeaux pour fêtes.** 671-1

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un dégraisseur de la teinturerie-apprêt de MM. Wattel-Ferrier et fils, rue Buffon, M. Eugène Géquière, 41 ans, rue Miribel, 45, à Wattrelos, s'est fait des contusions à l'épaule droite en tombant. Vingt jours de repos. Docteur Lepers.

— Un apprêteur de l'atelier de MM. Emile Roussel et fils, rue de l'Epeule, M. Carlos Tetelin, 28 ans, rue de l'Epeule, cour Laureys, 16, a eu la main droite comprimée entre une poire et une friction de plateau. Quatre semaines de repos. Docteur Lepers.

— Un garçon de la brasserie du Fontenoy, M. Auguste Dubos, 35 ans, rue Kléber, 61, à Tourcoing, s'est fait une entorse au genou gauche en manœuvrant des cylindres de houblons. Vingt jours de repos. Docteur Lerat.

ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN. — Semaine du 19 au 25 décembre 1910. Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 1.044; enfants, 640. Total : 1.684.

— Dons reçus. — D'un anonyme : vieilles chaussures; de MM. A. et A. Motte : 100 bons de 1/2 hect. teinture charbon; de M. L. Dubois-Larivière : vêtements et chaussures usagés.

ENTERREMENT DU MERCREDI 28 DECEMBRE. — Mme Gustave D'Heygère, née Hortense Dehuyspère, huit heures et demie, église Saint-Sépulcre.

CROIX

LES BRAS DANS UN ENGRENAGE. — Un ouvrier chargeur du peignage Holdon, M. Pierre Thieffry, 48 ans, demeurant à Willems, surveillait une laveuse, quand une mèche de laine s'engagea entre le rouleau et le tablier de la laveuse. L'ouvrier voulut la retirer; malheureusement, il eut le bras droit pris entre un engrenage et une chaîne. Dégagé aussitôt, il reçut les soins de M. le docteur Barroyer, qui a relevé des plaies sur l'avant-bras droit, sur les bords radial et cubital, celle-ci particulièrement profonde. En outre, le nerf extenseur de l'auriculaire droit a été sectionné. Le blessé devra observer un repos d'un mois.

UNE CHUTE DE TROIS METRES. — Sur les chantiers de l'usine de M. Leclercq-Delaoutre, M. Julien Delphein, plafonneur, était monté sur une échelle, quand il perdit l'équilibre et tomba sur le sol, d'une hauteur de trois mètres environ. Dans sa chute, il s'est fait une entorse au pied gauche et s'est fracturé l'épaule gauche. M. le docteur Barroyer a réduit la fracture et prescrit au blessé un repos de trois à quatre semaines.

KRIEGER
AMEUBLEMENT-DECORATION
GRAND PRIX
LILLE — 101, rue Nationale — LILLE

LANNOY

LYS

EN VOULANT MONTER A LA MARCHE. — Mardi après-midi, un habitant de Lannoy, M. Catelle, 45 ans, employé de banque, voulut monter à la marche sur un tramway, rue du Bois. Il calcula probablement mal son élan, car il manqua le pied et tomba lourdement sur la chaussée. Le wattman, prévenu à temps, fit stopper immédiatement sa voiture. De sorte qu'un accident sérieux qui était à craindre fut évité. M. Catelle se releva, portant des égratignures et se plaignant de ressentir des douleurs internes. On espère, cependant, que cette malheureuse chute n'aura pas de conséquences fâcheuses.

HEM

LE DANGER DES ARMES A FEU. — On a conduit à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix, un ouvrier teinturier d'Hem, Henri Litanie, âgé de 14 ans. En manœuvrant une carabine, dans le stand d'un estaminet, le coup partit et la balle se logea dans la cuisse gauche de l'imprudent tireur. M. le docteur Coubronne a soigné le blessé, qui devra subir un repos de plusieurs semaines.

TOUFFLERS

LA LIGNE DE TRAMWAYS DE TOUFFLERS A LANNOY. — Essais de circulation. — Mardi après-midi, vers trois heures, des essais de circulation ont été faits sur le nouveau tronçon de ligne de tramway qu'on vient de construire entre Lannoy et Toufflers. Un « car » où avaient pris place M. Descarpentries, inspecteur de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, un ingénieur de cette dernière ainsi que plusieurs employés et un représentant de l'entrepreneur des travaux, a fait plusieurs fois la navette entre Lannoy et Toufflers. Ces essais ont donné pleine satisfaction. Les parcours aller ont été effectués en moins de six minutes, bien que la voiture ait stationné quelques secondes aux divers points d'arrêts.

Nous avons demandé aux représentants de la Compagnie quand aura lieu la réception officielle du nouveau tronçon de ligne. Sans pouvoir nous fixer de date, ces messieurs nous ont affirmé que cette formalité aurait lieu incessamment. En sorte que l'exploitation du trajet entre le chef-lieu du canton et Toufflers commencera, vraisemblablement, très prochainement.

FLERS-BREUCQ

MORT SUBITE. — Mme Tellier, demeurant rue Sadi-Carnot, à Flers-Breucq, s'était rendue, lundi après-midi, au cimetière de la paroisse. En revenant, comme elle approchait de l'école des garçons, elle se sentit subitement indisposée. Elle entra chez M. Maillet, directeur de l'école des garçons, pour s'y reposer. Mais le malaise augmenta et elle ne tarda pas à expirer. Mme Tellier était âgée de 55 ans. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à huit heures et demie.

MAISON DU SOLEIL D'OR
25, 27, 29, Place du Théâtre, LILLE
est la mieux assortie en Bagues de fiançailles, Boutons, Brillants, Orfèvrerie, Marbre, Bronze, etc. Cadeaux pour mariage. 98716

TOURCOING

La journée du mercredi 28 :

Bibliothèque Communale, de 9 h. à midi et de 6 à 9 h.

RETOUR DE VOYAGE. — Les autorités belges ont amené à la frontière de la Marlière et remis aux gendarmes français deux prisonniers réclamés en vertu d'un mandat d'extradition du parquet de Lille. Ce sont : Achille-Eugène Lenglaert, comptable, et Abel-Paul Trognée, prévenus d'abus de confiance et d'escroqueries. Tous deux sortent de la prison de Saint-Gilles-lez-Bruxelles.

LES CARTES ILLUSTREES. — La direction des Postes nous prie d'insérer l'avis suivant :

Avis. — Le public est prié de déposer les cartes illustrées, soit dans les Recettes auxiliaires, soit au guichet de l'Hôtel des Postes, dans les boîtes installées à cet effet.

UN GLOBE TROTTER. — Dimanche matin, à huit heures et demie, un jeune Tourquennois, Paul Varlet, âgé de 27 ans, partira de la place de l'Hôtel-de-Ville, pour effectuer le tour de France.

Il voyagera à pied en traînant avec lui une voiturette-réclame et pour couvrir ses frais de voyage, vendra des cartes postales illustrées.

Nous lui souhaitons bon voyage et bon vent.

ENTRE TRAMWAY ET CAMION. — Le tramway 206 de la ligne M, conduit par le wattman Lakiere et le conducteur Deilemmes, descendait mardi matin, vers dix heures trois quarts, la rue de Gand, se dirigeant vers le Pont de Neuville. A la hauteur de la rue du Clocher, la voiture de M. Dewuyst, messager à Croix, qui débouchait de cette dernière artère au petit trot de ses chevaux, pour emprunter la rue du Vélodrome, vint se jeter violemment dans le flanc du tramway. La flèche du véhicule pénétra dans le panneau latéral du milieu qui fut défoncé et sous le choc trois carreaux volèrent en éclats. Les dégâts sont purement matériels. Les quelques personnes qui se trouvaient dans la voiture motrice en furent quittes pour la peur. La police a fait une enquête. Le messager n'aura probablement pas entendu le timbre avertisseur du car et quand celui-ci se trouva à la hauteur de la rue du Clocher, il se trouva dans l'impossibilité de retenir ses chevaux.

UN BRIS DE CLOTURE. — A l'école libre de la rue Montaigne, dans la nuit de lundi à mardi, un ou des individus restés inconnus ont pénétré dans la classe en passant par une fenêtre qu'ils ont réussi d'ouvrir après avoir brisé un carreau. Ce n'est que mardi matin qu'on s'est aperçu de l'effraction. Cependant aucune disparition d'objet n'a été constatée. Contrairement à l'habitude, le poêle de la classe était encore chaud. On présume que ce bris de clôture aura été produit par des individus qui voulaient se mettre à l'abri du mauvais temps.

Une vingtaine de cahiers ont été pris sur la tablette d'un châssis; ils auront sans doute servi à l'allumage du poêle. Avant leur départ, les visiteurs nocturnes ont renversé le grand pupitre de l'institutrice, mais aucune trace d'effraction n'y a été pratiquée.

Afin d'escalader plus facilement la fenêtre, ils avaient pris dans une construction de la rue Fénelon, un banc de maçon. Cet objet a été trouvé devant l'école mardi matin à la première heure par les voisins.

UN ACCIDENT DE ROULAGE. — Un domestique de M. Lepoutre-Six, M. Edouard Lehoucq, âgé de 49 ans, a perdu l'équilibre et est tombé de son chariot. Dans cette chute il a eu la jambe comprimée par une roue. M. le docteur Deldalle a constaté un hématome de la face de la jambe et des éraflures à la figure. Un repos de douze jours lui a été prescrit.

UNE ENTAILLE DE DOIGT. — Dans la fabrique de M. Iwan Declaux, fabricant de pain d'épices, rue d'Austerlitz, un ouvrier, M. Richard Stierman, âgé de 24 ans, demeurant rue du Laboureur, s'est fait prendre l'index gauche en voulant dégager la courroie d'un moteur. Il en est résulté une entaille profonde du doigt. M. le docteur Delegrange lui a prescrit un repos de vingt jours.

TOMBE DANS UNE CAVE. — Dans l'établissement de MM. Lorthiois frères, rue Charles-Wattinne, un emballeur, M. François Favorel, âgé de 71 ans, est tombé dans une cave. Dans cette chute l'ouvrier s'est fait une contusion dans la région lombaire gauche. M. le docteur Desbonnet lui a prescrit un repos de dix jours.

LA MAIN DANS LE METIER. — L'accident s'est produit dans l'établissement de MM. Dumortier frères, rue de Rotterdam. Un surveillant, M. Constantin Dequicker, âgé de 38 ans, a eu la main droite prise dans le métier en voulant dégager les rognures de courteaux. M. le docteur Vincent a constaté des plaies multiples à la main ainsi qu'une entorse du poignet. Un repos de quinze jours lui a été ordonné.

LA FRAUDE. — La brigade des douanes du Touquet a arrêté un journalier, Charles Baudemont, âgé de 50 ans, originaire de St-Quentin (Aisne), qui était nanti de marchandises prohibées.

Baudemont a été remis entre les mains des gendarmes et transféré au Parquet.

UN VOL DANS UN MAGASIN, RUE DES POUTRAINS. — M. G. Lefebvre, liquoriste, rue des Poutrains, 49, procédait, ces jours derniers, au déménagement de son matériel. Dans un magasin, se trouvaient encore une bassine et quatre robinets en cuivre, représentant une valeur de 150 francs. M. Lefebvre vient de constater la disparition de ces objets. Il a déposé une plainte entre les mains de M. Broux, commissaire de police du 3e arrondissement. Une enquête est ouverte. On n'a aucun soupçon sur les auteurs de ce vol. Depuis quelque temps, des ouvriers sont occupés dans les dépendances que M. Playoust va utiliser pour sa chaudronnerie.

LES ETRENNES DES EBOUEURS. — On nous prie de dire qu'à la nouvelle année, tous les ouvriers de l'ébouage seront munis d'un brassard.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. E. Leclercq et Cie, rue de Guisnes, un sécheur, M. Jules Cappelle, 55 ans, est tombé sur une broche de bois en nettoyant. M. le docteur Debuchy a relevé une plaie pénétrante du pied gauche qui nécessitera un repos de quinze jours. — Dans la filature de M. Dassonville-Dubar, rue du Virolois, un bâcleur, M. Gérard Salembier, 13 ans 1/2, a eu la main prise dans les pignons d'une carde en voulant se rattraper pour ne pas tomber. M. le docteur Playoust a constaté des plaies aux pouce, annulaire et auriculaire. L'incapacité de travail sera de quinze jours. — Un ravaleur de pierres, M. Edmond Rosier, 36 ans, travaillant pour le compte de MM. Labis et Delrue, entrepreneurs à Roubaix, sur le chantier de M. Six-Prouvost, au boulevard de Lille, s'est piqué avec son outil au pouce droit en frottant une pierre. Il en est résulté une plaie infectée. M. le docteur Decouvelaere lui a prescrit un repos de quinze jours.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni, mardi soir, à huit heures, sous la présidence de M. Phalempin, maire.

Etaient présents : MM. Haquette, Alphonse Phalempin, adjoint; Blomme, Meurillon, Hus, Masure, Marte, Lepers, Deveugle, Florin, Arthur Catteau, Ghesthem, Juvenez, Druelle, Suin. — Absents excusés : MM. Pierre Haquette, D'Halluin, Jules Catteau, Lecru, Emile Phalempin, Castelain.

M. Ghestem est nommé secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire remet à M. Valcke, le sympathique garde-champêtre, la médaille d'honneur qu'il vient d'obtenir de M. le Ministre de l'Intérieur, pour actes de dévouement accomplis dans l'exercice de ses fonctions. En lui attachant cette distinction honorifique, M. le Maire lui exprime, au nom du Conseil municipal et de ses administrés, toute sa satisfaction.

La foire aux chevaux à Lille. — Le Conseil donne un avis favorable à la demande formulée par l'Administration municipale de Lille, pour la création de deux foires aux chevaux par an.

La canalisation électrique. — Lecture est donnée d'une lettre de M. le Préfet du Nord, par laquelle la société de l'Energie Electrique est redevable, envers la commune, d'une somme de 23 fr. 94, pour la canalisation du domaine public. — Le Conseil ratifie la décision de M. le Préfet.

L'entretien des chemins vicinaux. — Le rapport de M. l'Agent voyer évaluant les dépenses à 2.600 francs, pour les réparations à effectuer sur les chemins vicinaux, pendant les années 1911, 1912 et 1913, est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à huit heures et demie.

Entreprise générale d'ameublement, G. WIART et Cie, 79, rue Nationale, (près du journal « La Dépêche ») Lille. Tél. 1793. Projets et devis. Sièges, tentures, rideaux, tapis, mobiliers complets. 644-2

WATTRELOS

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE est la route du vice

Deux précoces garnements dévalisent une maison, rue de l'Union. — Ils sont arrêtés

M. Ch. Caillet, commissaire de police, recommande sévèrement à son personnel actif et intelligent de surveiller les écoliers en rupture de banc... d'école.

Ici encore, les deux enfants qui viennent d'être arrêtés en flagrant délit de vol avec effraction, n'ont jamais mis un pied à l'école : ils sont complètement illettrés. Tous deux ont quitté la maison paternelle tout jeunes, et leur vie s'est passée depuis lors à vagabonder, à chercher la nuit un refuge dans les granges des fermes, dans les remises, dans les coulOirs des maisons, rarement dans un lit qu'on leur prêtait parfois par compassion, au cours des rudes hivers.

Dégueniliés, ils ne se soutenaient, déclarent-ils, que de croûtes de pain sec que certaines personnes leur jetaient, jamais il n'avaient autre chose, car leur âge — 15 ans, — n'éveillait pas la pitié, et les gens disaient : « Mais vous pouvez travailler ! »

Ils dérobèrent des pâtisseries, des gâteaux, ce qui améliora sensiblement leur menu ordinaire. C'est du moins ce qu'ils racontèrent à M. Caillet, amusé de leur bagout.

Profitant de l'absence momentanée des habitants de la maison occupée rue de l'Union, cour Dutbuit, 14, les deux jeunes gens, dont nous venons de relater la vie misérable et aventureuse, Gustave Renard, 15 ans, et Jules Liétard, 16 ans, s'étaient introduits dans le domicile en brisant quelques carreaux, y avaient volé du pain, du beurre, du pâté, du tabac, tout ce qu'il faut pour faire un bon dîner, gala inespéré et qui n'en avait que plus de prix. Mais ils entendirent du bruit et voulurent s'enfuir; quand ils descendirent quatre à quatre l'escalier, Mme Damien Clarisse, gouvernante du principal locataire de la maison, M. Gustave Kindt, se dressa devant eux.

Ils avaient préparé, pour les emporter, un vêtement appartenant à M. Kindt, une lampe électrique de poche, sans compter le pâté de foie et le beurre.

Conduits au violon, on les remit au régime du pain et de l'eau, mais une bonne soupe chaude les ravitailla.

Parmi les témoins entendus, Mlle Zulma Lima, 6 ans, a déclaré d'une petite voix flûtée : « J'ai vu comme ça deux messieurs « buguer » à la porte de Léonie. Le premier m'a demandé si Médème était là; je lui ai repondu : elle est peut-être encore couchée ».

La petite se trompait, car la maison était vide. M. Kindt et sa gouvernante s'étant absentés à 7 heures du matin.

LILLE

Une note de l'Association Républicaine Libérale

M. André Bernard, président de l'Association Républicaine Libérale du Nord de la France, nous adresse la note suivante :

« Le Comité directeur de l'Association Républicaine Libérale du Nord de la France, préoccupé de la gravité de la situation, compte sur ses représentants au Parlement pour défendre, en se plaçant sur le terrain constitutionnel, les principes de respect des droits de la conscience et de la liberté sous toutes ses formes, pour affirmer, sans réticence ni réserve, l'idée de patrie; et pour combattre toute mesure attentatoire à la propriété individuelle et aux intérêts matériels de notre laborieuse région.

» Il charge son président de communiquer cette déclaration à la presse ».

Actes de sabotage à La Madeleine

Sept fils télégraphiques, appartenant à la Compagnie du chemin de fer du Nord et situés à l'intersection des communes de Saint-André, la Madeleine et Lille, ont été coupés par des malfaiteurs inconnus.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE LILLE. — L'assemblée générale trimestrielle aura lieu le jeudi 29 décembre, à huit heures et demie du soir.

Convois Funèbres

Monsieur Célestin-Victor-Joseph DANDOY, industriel, décédé à Tourcoing, le 26 décembre 1910, dans sa 64me année. Vigiles des Morts, le **Mercredi 28 courant à 5 h. 1/2**. Convoi et Service, le **Jeudi 29 dudit mois à 9 h. 1/4**, église **Sacré-Cœur** à Tourcoing. Assemblée, Boulevard Gambetta, 5. 98682d

Monsieur Floris PETIT, époux de Dame **Aline MORELLE**, décédé à Templeuve (Belgique), le 26 décembre 1910, dans sa 77me année, administré des Sacrements. Funérailles, le **Jeudi 29 courant à 2 h. 1/2**, église de **Templeuve**. Obit Solennel, le **Vendredi 30 décembre à 9 heures**, église **Saint-Martin** de **Roubaix**. 98708d

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— **La Ligue Patriotique des Françaises** (Section de Saint-Martin) fera célébrer une messe pour ses associées défuntes, vendredi 30 décembre, à neuf heures, en l'église paroissiale.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

M. l'abbé Delmaille, curé du Poirier (Trith-Saint-Léger), est transféré à Wahagnies.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de Mlle Germaine de Beaumont, fille de M. et Mme Eugène de Beaumont, avec M. Albert Le Bigot, de Cambrai.

— Lundi a été célébré, en l'église du Quesnoy, le mariage de M. Salvan, brasseur à Potelle, avec Mlle Jourdais, propriétaire au Quesnoy.

NECROLOGIE

On annonce la mort :

— A Nevers, de M. Emile Dailly, chef de musique militaire de 1re classe, originaire de Saint-Amand-les-Eaux.

— De M. Henri Capelié, chef de dépôt retraité des mines de Lens, décoré de la médaille militaire, décédé subitement à Lens, le 25 décembre, dans sa 66e année.

LE CODE DE LA VIE
par **Grand'Mère Annette**
Prix : 6 francs.
En vente Librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, 33, rue Carnot, Tourcoing. On peut consulter le volume avant de l'acheter. 98311

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

THÉATRE DE ROUBAIX-FONTENOY

Dimanche 1er janvier, en soirée, à 7 heures précises (Bureaux à 6 h. 1/2), une seule représentation de l'immense succès du Théâtre de l'Ambigu : « La Joueuse d'Orgue », drame en onze tableaux, de MM. Xavier de Montépin et Jules Dornay : 1er tableau : Le restaurant de la Mère Aubin; 2e tableau : Le cabinet de Richard Bernière; 3e tableau : Le crime de St-Ouen; 4e tableau : L'incendie; 5e tableau : L'interrogatoire de l'aveugle; 6e tableau : Le Magnétiseur; 7e tableau : La Valse des Roses et des Cerises (chantée par la petite Yvonne Boutry, du Grand-Théâtre de Lille, et toute la troupe); 8e tableau : Hypnotisée! 9e tableau : Le Quai de la Marne; 10e tableau : Séquestrée; 11e tableau : Suicide de l'assassin.

Prix ordinaires des places. La location est ouverte en permanence, pour cette unique représentation, aux deux bureaux habituels.

TOURCOING

— **Théâtre Municipal.** — Jeudi 29 décembre, à 8 heures précises, et dimanche 1er janvier, en matinée, à 3 heures, irrévocablement, dernières représentations de « Louise », opéra en cinq actes, paroles et musique de Gustave Charpentier, avec le concours de Mmes Walter-Villa et Semet.

Samedi 31 décembre, à l'occasion du Nouvel-An, la Direction offre comme étrennes aux enfants : « Le Bossu », le célèbre drame en cinq actes, neuf tableaux, de Paul Féval. Entrée gratuite pour les enfants accompagnés de leurs parents. Les jeunes filles en profiteront aussi, puisque deux jeunes filles ne paieront qu'une seule place. On commencera à 8 heures précises.

La location est ouverte pour toutes ces représentations. Services d'omnibus assurés après le spectacle pour Roubaix et Mouscron.

A COLOMBINE 14, rue Nationale LILLE
Hautes Nouveautés pour la Saison d'Hiver
Robes, Manteaux, Fourrures
MODES LAYETTES 510

Chronique de l'Enseignement

TOURCOING

La réunion générale des Anciens Elèves de l'Ecole Industrielle. — Près de 200 sociétaires de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Industrielle se sont réunis le 25 courant, dans une des salles de l'école, 66, rue du Casino.

La séance est ouverte à 11 h. et quart, sous la présidence de M. Christory, président. La parole est donnée de suite à M. Alfred Hennion, secrétaire général, qui expose, dans un rapport détaillé, la marche de l'Association. Elle compte actuellement 457 membres, dont 134 perpétuels et 303 membres ordinaires, y compris les membres honoraires. Il félicite MM. Eon, directeur de l'école; Leporcq, Desrousseaux, Rapoton, Ducoulombier et Guislain, qui ont fait inscrire pendant l'exercice qui se termine le plus grand nombre de sociétaires.

Il rappelle le service de placement qui a eu la satisfaction de donner, pendant l'année qui s'écoule, à un certain nombre des membres de l'Association, une situation en rapport avec leurs aptitudes.

Il fait l'exposé des concerts du 27 février et du 23 octobre, qui furent très animés et de l'excursion à Bruxelles du 7 juin. Il termine en invitant tous les sociétaires à venir à toutes les fêtes et sorties organisées par le Comité et à se dévouer pour le service du recrutement.

M. Christory donne ensuite la parole à M. Kléber Scalbert, trésorier général, qui expose très exactement la situation financière de l'Association. Il souligne l'état prospère des finances.

M. le président prend alors la parole pour remercier tous les membres de la commission des services qu'ils ont rendus à la société. Il exprime ses regrets du départ de M. Georges Le..., qui a su, pendant les quelques années passées dans le comité, s'attirer les sympathies de tous.

Ont été élus membres du Comité d'administration : MM. Désiré Desurmont, César Truffaut, Albert Koussens, Ernest Vienne, Georges Glorieux, Lucien Destailleur, Arthur Guislain, Henri Carré, Léon Lestraede, Daniel Desrousseaux, Emile Roelens, André Bourgois.

Une tombola tirée entre tous les membres présents, a obtenu le plus grand succès. La séance a été levée à midi et demi.

LILLE

— **Université Catholique.** — **Doctorat en Droit.** — M. Auguste Agasse, de Lille, vient de subir avec succès son second examen de doctorat (sciences juridiques). — M. Albert Croquez, de Lille, a obtenu le même succès au premier examen de doctorat (sciences politiques et économiques).

NORD

LA CRISE DES TRANSPORTS

Une enquête officielle dans les Compagnies minières

M. Vilain, directeur commercial du contrôle des chemins de fer au ministère des Travaux publics, est arrivé, mardi, à Ostricourt, pour enquêter, comme nous l'avons dit, au sujet de l'encombrement de charbon dans les diverses compagnies minières.

VOL AUDACIEUX D'UN ATTELAGE A DON-SAINGHIN. — *Triple arrestation à La Madeleine.* — Lundi soir, M. Hippolyte Duribreux, cabaretier à Don-Sainghin, chemin de halage, constatait la disparition de son attelage qu'il avait laissé à la porte de son habitation. Ayant appris que son cheval avait été vu à La Madeleine, M. Duribreux se rendit dans cette ville et, avec l'aide de M. Bertrand, commissaire de police, l'attelage fut retrouvé rue de Marquette. Un sieur Théophile Mattis, le principal voleur, ainsi que deux de ses compagnons, ont été arrêtés.

UNE GRANGE INCENDIE A LESDAIN. — Un incendie, dont les causes sont attribuées à la malveillance, a détruit une grange appartenant à M. Afchain-Delhalle, cultivateur. Toutes les récoltes qu'elle contenait ont été consumées. Les dégâts sont importants.

LA MER REJETTE UN CADAVRE A DUNKERQUE. — Le corps du jeune matelot Louis Jansson, qui disparut sous les yeux de son père, au large de Dunkerque, il y a trois jours, a été rejeté sur la plage.

En allant à Lille, arrêtez-vous aux étalages de
MINET FRERES
Tailleurs et Chemisiers, 6, r. des Manneliers (près Grand-Place). Aujourd'hui : Pardessus-voyage, Pardessus habillé, Cravates. 411

PAS-DE-CALAIS

Découverte d'un cadavre de femme à Boulogne

Boulogne-sur-Mer, 27 décembre. — Un aiguilleur a trouvé ce matin à proximité du pont du chemin de fer, entre la rive de la Liane et le boulevard Daunou le corps presque nu de la femme Sellier, âgée de 35 ans, demeurant à Boulogne. Le corps était souillé de boue, les cheveux épais, complètement mouillés et la figure noircie par la poussière. On ignore absolument dans quelles circonstances la malheureuse a trouvé la mort.

BELGIQUE

AU SÉNAT

Séance du 27 décembre

La séance est ouverte à 2 h. 20, sous la présidence de M. le comte Simonie.

LE BUDGET DES VOIES ET MOYENS

On reprend la discussion du budget des voies et moyens, ce qui permet à quelques membres de la gauche de protester contre le dépôt tardif du budget.

LA JONCTION NORD MIDI

M. Hanrez interpelle ensuite le ministre des chemins de fer postes et télégraphes, au sujet de la jonction Nord-Midi à travers Bruxelles. Il préconise dans toute la traversée de Bruxelles, la traction électrique. Il critique l'établissement d'un tunnel sous le Jardin botanique et met le gouvernement en garde contre les sables et autres mauvais terrains qui pourraient réserver de désagréables surprises.

Le choix de l'emplacement de la gare centrale ne lui plaît guère; il ne se justifiait, dit-il, que par l'idée fixe de Léopold II, d'avoir un raccordement au palais royal.

M. le vicomte de Jonghe d'Ardoye pense qu'il n'est pas possible de répondre au pied levé à pareil discours, et demande l'ajournement.

M. de Brocqueville est du même avis : le discours de M. Hanrez articule une collection de faits qu'il est impossible de relever immédiatement.

M. Couillié fait un crochet sur les lignes de la Flandre orientale.

M. Braun. — Il s'agit de la jonction des gares de Bruxelles !

M. Couillié. — J'y reviendrai. Mais, en attendant, je parle des travaux urgents.

L'orateur insiste sur la nécessité d'une prompte amélioration des communications entre le réseau d'Anvers et celui du pays de Waes, dont l'urgence lui paraît moins contestable que celle des travaux de Bruxelles-Central.

La séance publique est suspendue à 4 h. 10, et le Sénat se constitue en comité secret.

La séance publique est reprise à 4 h. 25.

M. le comte de Smet de Naeyer. — Si l'on m'avait écouté et si l'on avait voulu rendre fixes les ponts-rails sur le canal, sauf à arrêter les grands navires à l'avant-port, à Laeken, la gare de l'Ouest eût pu servir au passage des trains internationaux. Maintenant, il est évident que les projets qui étaient bons il y a quinze ans doivent être modifiés.

L'orateur compare le coût, d'une part, les avantages, d'autre part, des deux projets dont l'un consiste à faire la jonction Nord-Midi, avec gare centrale; l'autre, à créer à l'ouest de Bruxelles une gare surélevée, à trafic facile, par laquelle passeraient tous les grands trains internationaux.

L'orateur se déclare partisan de ce dernier projet; l'autre, tel qu'il est présenté maintenant, lui paraissant plutôt nuisible qu'utile aux intérêts de la capitale.

L'honorable ministre d'Etat développe longuement son projet en comparant d'abord la situation de Bruxelles à celles de Gand et d'Anvers, ensuite en émettant l'avis que la gare centrale comme intérêt pour la capitale, n'aurait d'autre avantages que de créer une circulation intense au centre de la ville, sans profit pour la périphérie qui va sans cesse se développant.

La séance est